

"Mais basta : ceci est un journal" : Louis-François Guiguer entre le privé et l'intime

Autor(en): **Lejeune, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **67 (2010)**

Heft 4: **Le partage de l'intime : le journal de Louis-François Guiguer et les écrits personnels en Suisse romande**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-169845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Mais *basta*. Ceci est un journal»

Louis-François Guiguer entre le privé et l'intime¹

par PHILIPPE LEJEUNE

Mon projet est de tracer un portrait du journal de Louis-François – je me permettrai de l'appeler par son prénom, pour faire court, et parce que nous sommes devenus amis – enfin, moi avec lui. L'écriture de ce journal s'est étendue, pour lui, sur quinze ans, de son installation à Prangins en 1771 à sa mort en 1786. Pour moi, sa lecture s'est étendue sur trois ans. Je l'ai lu, grâce à Chantal de Schoulenpikoff et Rinantonio Viani, en feuilleton, en me jetant sur chaque volume à sa sortie, et désolé que le troisième soit le dernier. On prend plus facilement son parti de la mort d'un autobiographe: sa vie est déjà bouclée. La mort d'un diariste est toujours un scandale, celui d'une vie arrêtée en plein élan. La date du 29 août 1786, écrite sans doute par provision le soir du 28 août, reste en suspens dans le vide. Mais j'arrête ce discours pathétique, et vais suivre l'exemple de Louis-François qui aimait, comme nous disons aujourd'hui, «positiver», et qui déclarait bravement: «Les hélas sont hors de mon style» (4 avril 1786).

Donc je me suis réjoui à le lire, pour deux raisons, l'une personnelle, l'autre, si je puis dire, professionnelle.

La raison personnelle, c'est le plaisir de faire la connaissance d'un honnête homme, ami fidèle, époux amoureux, père attendri, homme des Lumières, en paix avec sa conscience et propriétaire d'un beau château. Le journal est un peu le journal du château, mais il est surtout le journal d'un petit groupe, un journal écrit en commun, sous la houlette du «journaliste» en chef, par trois personnes, et discrètement, prudemment, ouvert à la lecture de quelques intimes. Grâce à cette belle édition, nous nous glissons aujourd'hui parmi les intimes. Au centre, Louis-François, âme de ce petit groupe, âme du journal, en tout cas, puisque le journal ne lui survivra pas. Il est parfois tenté d'en dire plus qu'on n'en dit à ses proches, mais il se retient au dernier moment, parfois tout de même un peu trop tard, en coupant court à telle confidence par une exclamation familière, pour nous surprenante: «Mais *basta*. Ceci est un journal.» Le journal, pour lui, est un genre factuel, et public. L'idée d'un journal intime lui semble une contradiction dans les termes – mais une contradiction qui ne manque pas de charme, et qui parfois le tente...

Ma seconde raison, professionnelle, est celle que nous partageons tous en participant aujourd'hui à cette journée consacrée aux écrits personnels en Suisse Romande.

Depuis plusieurs années, j'ai formé... une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imitateur... Rassurez-vous, je plaisante, et cette référence à Rousseau est juste là pour taquiner un peu notre Louis-François, si bien installé dans sa vie qu'en 1783 il ne put lire sans indignation les *Confessions* de Rousseau, et se sentit «vengé», c'est son mot, par le livre de M. de Servan contre le pauvre Jean-Jacques.²

L'entreprise que j'ai formée est toute simple. Il s'agit d'explorer une histoire encore largement inconnue, celle des origines de la pratique du journal personnel en France au XVIII^e siècle. Jusqu'à présent, tous ceux qui ont réfléchi à ce problème ont borné leur information aux journaux publiés. Mon idée, base de tout travail scientifique, ne me vient pas de Rousseau, mais de Fontenelle. C'est l'histoire de la dent d'or. Avant d'expliquer un phénomène, il vaut mieux s'être assuré de son existence et l'avoir observé. Or les pratiques du journal personnel en France au XVIII^e siècle sont encore largement inconnues. D'abord, simplement, beaucoup de journaux ont disparu. Un tout petit nombre, pour différentes raisons historiques et littéraires, a connu l'aventure de la publication, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Mais il est imprudent de les tenir pour représentatifs avant d'avoir exploré tous ceux qui, malgré tout, restent enfouis dans les archives publiques et privées. Je me suis donc lancé dans une campagne d'archéologie. Publié aujourd'hui, le journal de Louis-François était inédit et inconnu il y a quatre ans, et beaucoup d'autres le restent, dont la découverte risque de changer complètement le paysage. Je me réjouis donc de la table ronde et des communications de cet après-midi, qui vont nous permettre de découvrir de nouveaux corpus. Vous pourrez trouver décrits sur mon site «Auto-pacte» les journaux que j'ai repérés et étudiés. Mon idée n'est pas d'écrire moi-même une histoire du journal, ce serait prématuré, mais de proposer une galerie de portraits, qui servira à une histoire future. Louis-François y figurera à côté du marquis de Bombelles, comme un exemple d'infléchissement vers le personnel et l'intime d'une pratique traditionnelle.

J'ai essayé aujourd'hui de regrouper les lectures que j'ai faites du journal de Louis-François autour de trois questions: qui écrit le journal? que contient-il? à qui est-il destiné?

Qui écrit le journal?

Le plus souvent, on écrit son journal soi-même. Pendant les cinq premières années, Louis-François a tenu son journal... sans l'écrire! Le texte est entièrement de la main de son ami et bras droit, Christophe-Daniel Renz, juriste, et musicien, d'un an plus jeune que lui, qui partage sa vie au Château de Prangins.

La répartition des rôles est difficile à saisir, parce qu'elle n'est pas constante, et que la connivence entre les deux amis semble totale. Renz tient la plume: mais écrit-il sous la dictée de Louis-François, ou de sa propre initiative? Sans doute les deux, en proportions variables selon les circonstances. Leur vie est tellement commune que le journal est presque toujours écrit en «nous». Ils s'appellent eux-mêmes «les journalistes», mais distinguent parfois «le journaliste écrivain» ou «l'écrivain», c'est-à-dire le scribe (Renz), de l'autre, le journaliste en chef qui n'écrit pas. La situation se corse, et l'énonciation se complique, quand leur sort, pour quelques heures, se sépare, et que la journée demande deux récits distincts. De mai à juillet 1772, par exemple, une dizaine de fois les «journalistes» se livrent par nécessité, mais aussi par jeu, à de pittoresques variations sur l'énonciation. *14 mai*: «Un des journalistes rend compte à l'autre. Je suis parti à 7½ heures pour Sécheron [...].» Suit le récit de la journée... duquel des deux? Je penche pour Renz, mais l'éditeur, indécis sans doute, ne m'aide guère: pas de note pour trancher. Mais l'essentiel est ailleurs: nous sommes indécis, pas eux! Ils savent, eux, qui est qui! Et le journal, moins par son contenu que par sa forme, devient une sorte de correspondance. Nous assistons à leur dialogue, qu'ils se (et nous) donnent en spectacle. *22 mai*, le jeu continue: «Moi (qui ne suis pas l'écrivain), je suis parti seul en voiture pour Aubonne [...]. Moi l'écrivain, j'ai relevé le dessin de la place de l'étoile et fait le devis pour clôture le long du grand chemin [...].» La première formule est drôle, renvoyant à l'autoréférence de la parole citée, non à celle de l'écriture que nous lisons... *28 mai*, nouvelle devinette: «Un de nous: départ à 7 heures à pied au devant de Madame de Prangins [...]. Quant à l'autre, il n'est point allé en maison de deuil, mais bien chez nos voisins de Vinzel [...].» *7 juin*, rebelote: «Comme ma journée a commencé à quatre heures du matin, je dois parler le premier. J'ai vu les deux ministres allemands, entendu deux sermons, dîné chez Monsieur Delarive [...]. Je n'ai pas si bien employé ma journée [...].» *17 juin*, taquinerie: «J'ai passé la nuit au bal. Il n'est pas besoin de dire qui de nous deux prend la parole puisqu'il s'agit de bal.» C'est Renz, nous dit une note. A remarquer l'expression «prend la parole» pour désigner, cette fois, l'écriture! Nous sommes devant une sorte de «bulle» gémellaire. Cette co-énonciation, qui produit un effet de conversation familière, exclut cependant l'intimité, c'est-à-dire l'expression de sentiments individuels – par exemple de sentiments amoureux. Ce n'est donc pas un hasard si le journal tenu par les deux

amis s'est arrêté pile au moment de l'arrivée à Prangins de Matilda Cleveland, à la mi-juillet 1776.

Entre l'arrivée des dames anglaises et, deux ans plus tard, le retour à Prangins des jeunes mariés, le journal entre dans l'ère des turbulences. Or, disons-le tout de suite, tel que Louis-François le conçoit, le journal n'est pas fait pour cela. Il est destiné uniquement à noter des faits, pas des émotions. D'autre part, son rôle est mémoriel, nullement délibératif. Des émotions amoureuses, qui conduisent à faire des choix, à prendre des décisions, très peu pour lui! Les effusions, débats intérieurs, analyses, hésitations, ce n'est pas son rayon. Plus la vie est pleine, plus le journal sera vide. Il ne fonctionne bien que par beau temps, en régime de croisière. Un avis de tempête, et c'est le silence radio. Le coup de foudre se traduit donc par une lacune de six mois, et l'élimination de Renz. En janvier 1777, pris de regret d'avoir laissé se perdre les plus beaux jours de sa vie, Louis-François tente un rattrapage, en puisant, c'est son expression, dans les «notes anglaises», le journal, très factuel semble-t-il, de Matilda, dont la consultation lui est ouverte, et il reprend cahin-caha son journal jusqu'à leur départ pour l'Italie, où lui, Renz et les dames vont passer six mois. Il se sent alors plus à l'aise, un cahier spécial est ouvert pour ce genre traditionnel du journal de voyage, où l'on peut se laisser aller à noter des impressions (sur le pays visité), en évitant de tomber dans le piège qui consisterait à recopier les guides. Louis-François multiplie alors les allusions à son bonheur, il se trouve en proie à des poussées de lyrisme qu'il accuse son journal de ne pas pouvoir ou savoir accueillir. Cette période d'attente et de fiançailles, où l'écriture du journal n'est plus partagée avec Renz, et pas encore avec Matilda, est celle où il est le plus près d'une expression personnelle de l'intime. J'ai choisi de vous lire, à la file, parmi d'autres, quatre passages où il n'arrive à dire son émotion qu'en insultant son journal, en le traitant comme un pauvre type borné et plat:

«17 avril 1777 – Séance chez Zoffani. Le portrait sera charmant et cette forme est mille fois plus agréable que la miniature sur une boîte ou la tête seule de grandeur naturelle. La figure sera entière, environ 15 pouces de hauteur, assise sous des arbres et une vue de Toscane dans l'éloignement. J'ai loué tout cela très sincèrement et sans imaginer que deux petits bras viendraient s'appuyer sur mes épaules pour me dire à l'oreille avec une voix charmante que le portrait serait pour moi, pour moi-même. Me voilà en possession de toutes les séances; j'aurai voix chez le peintre, je serai chargé de regarder la physionomie de ma cousine, de quoi je m'acquitterai fort bien. Mais *basta*. Ceci est un journal.»

Mais voilà qu'il tombe malade et que Matilda vient le veiller. Est-ce dans les cordes d'un journal d'en dire la douceur?...

«30 mai 1777 – Tante et cousine partagent leurs soins et leurs visites entre les malades. Il est au-dessus de la portée d'un journal de dire tout ce que ces soins-là ôtent de souffrances dans les peines et ajoutent de charmes aux plaisirs.»

Pauvre journal! on passe son temps à lui rappeler ses limites...

«15 juillet 1777 – Une promenade à pied avec cousine Matilda. Comme le reste est digne d’oubli, je ne le ferai point passer dans mes écrits à l’immortalité.»

De ce reste, il ne parlera donc pas. Mais de la promenade elle-même, que dit-il d’autre, sinon qu’elle a eu lieu, et qu’elle n’est pas digne d’oubli? Il la fait passer à l’immortalité, mais en allusion. Le journal est coincé entre l’insignifiant et l’indicible! Et il n’est pas plus autorisé à exprimer la douleur que la joie. A Livourne, la sœur de Matilda épouse le consul d’Angleterre. Quand on va être obligés de quitter Livourne et les nouveaux mariés, le déchirement sera suggéré ainsi:

«4 septembre 1777 – Préparatifs et jeudi 4 départ de Livourne. Les gens peu touchés font des élégies sur le sujet de leur douleur; mais notre séparation d’avec les heureux époux que nous laissons ne doit pas être exposée pour le récit à la froideur d’un journal.»

Deux raisons opposées sont données pour ne pas dire la douleur: la peur d’être... trop chaud («faire des élégies») et soupçonné d’insincérité, la peur d’être trop froid, d’écrire dans le style factuel du journal. C’est par le biais d’une double prétérition que l’émotion finit par filtrer. Il ne s’agit plus là d’un problème de discrétion (cette douleur est honorable et partagée), mais de ton et de mesure. Le journal est plat et sec, il ne sait pas vibrer. Mais à l’idée d’un texte qui vibrerait, on prend peur. Entre la sécheresse et l’emphase, la voie d’un discours intime ne semble pas encore ouverte...

Cette vibration, elle sera apportée au journal dans les faits par le partage de la «plume» entre Matilda et Louis-François. En novembre 1777, quand les dames anglaises vont quitter Prangins, leur départ est retardé par une maladie de Louis-François, qui du coup cède la plume à Matilda pour noter ces jours affreux qui précèdent la séparation. Le journal de Louis-François, resté seul, va se trouver tout asséché, concurrencé qu’il est par sa correspondance avec les dames anglaises. C’est la lettre qui, dès cette époque, est le lieu normal pour l’expression de l’affectivité et de la délibération, et c’est avec un certain retard que le journal, devenu lettre à soi-même, finira par récupérer cette fonction. Ce n’est pas un hasard si le passage le plus vibrant du journal de Louis-François est le récit qu’il dicte à Matilda, une fois revenu avec elle à Prangins, du moment où, parti la rejoindre à Londres, il l’a retrouvée pour ne plus la quitter. Ce journal dicté à celle qui en est l’objet fonctionne en réalité comme une lettre à retardement, et cette dictée a dû être accompagnée de beaucoup de larmes de bonheur.

Dans le second volume, à part une ou deux minimes incursions latérales (de Renz et d’une main non identifiée) – incursions qui prouvent que la lecture du journal restait virtuellement ouverte, tout est de la plume des

deux époux. Mais cette plume valse de l’un à l’autre: on en a le tournis. L’édition nous avertit discrètement des changements de plume, qui surviennent parfois au cours d’une entrée, ou même au cours d’une phrase! Au point qu’une fois, Louis-François lui-même en prend prétexte à jeu: il imite, nous dit-on, la graphie plus fine de Matilda, en narguant l’éventuel lecteur: «Je (notez bien la différence d’écriture) vais à Aubonne voir nos amis malades» (22 mai 1780). L’année suivante, c’est elle qui, de sa plume, construit un montage des journaux qu’ils ont tenus parallèlement (en plus des lettres qu’ils échangeaient) lorsque, du 1^{er} au 11 août 1781, il est allé prendre les eaux à Aix-les-Bains alors qu’elle restait à Prangins. Chaque jour est recopié le journal d’Aix, puis celui de Prangins, de la plume de Matilda, mais à partir du 8 août, au milieu d’une phrase, c’est de la plume de Louis-François, on a le vertige et on ne sait plus très bien qui écrit (ou dit) la belle conclusion suivante (11 août): «Ici le journal cesse d’avoir deux dates parce que je ne suis plus à 15 lieues de moi» («moi» est souligné). Cette fusion pourrait échapper à un lecteur distrait, parce qu’elle n’affleure dans le texte du journal que de loin en loin, un peu comme les discrètes fumerolles d’un sol en réalité volcanique. La chronique apparemment factuelle est un chant d’amour conjugal. L’amour ne peut se dire qu’à huis clos. Mais il a besoin de se dire. D’où une tension entre la retenue et l’épanchement, contradiction résolue par des demi-confidences, des prétéritions allusives. Combien de fois l’un ou l’autre époux ne note-t-il pas qu’ils se sont promenés seuls, ou qu’ils sont restés «en tête à tête», sans en dire plus? Parfois ils ajoutent, pris d’audace, au cas où l’on n’aurait pas compris: «Nous ne sommes pas seuls quand nous sommes seuls» (17 novembre 1779) – gentille manière d’entrouvrir et de refermer immédiatement la porte de l’intimité: «Don’t disturb!» Ce dialogue souterrain, omniprésent, émerge parfois en surface quand l’un ou l’autre époux se sert du journal pour passer un petit message, que l’autre fatalement lira, comme on peut, dans une vie quotidienne partagée, s’écrire aussi des billets qu’on glisse sous l’oreiller. «Si mon mari avait tenu la plume hier, il aurait remarqué qu’il avait ce jour 42 ans accomplis, mais je veux bien n’en pas parler» (2 décembre 1783). Elle en parle! «Ma chère malade s’est occupée dans son lit du soin de faire plaisir et du bien dans sa maison. Je jouis de tout cela sans en rien dire» (24 mars 1784). Il le dit! Ou bien: «Troisième anniversaire du jour qui m’a donné un nouveau nom. Mon mari qui me dicte ne veut pas s’étendre sur ce qu’il aurait à dire parce qu’il ne veut pas, dit-il, me gêner» (4 juin 1781). Elle récupère la gâterie! On pourrait continuer les citations de ces «balles perdues» d’une partie passionnée qui roulent jusqu’aux pieds du lecteur. Il y a aussi l’amusement, la douceur d’une énonciation collective: «Nous, mari et femme» (passim), la parodie d’une énonciation solennelle, «Le seigneur du lieu», «La dame», ou familière: «Le soir, nous, femme, moi et bambini – premier et second – nous voilà partis et arri-

vés et bien reçus à Aubonne». On dit aussi «Je», souvent, mais parfois en le soulignant, l'air de dire: «Cherchez qui c'est». L'énonciation de ce journal est une délicieuse partie de cache-cache, où chacun s'amuse à se fondre dans l'ensemble.

Dans le troisième volume, les tensions que nous avons senties au moment des fiançailles, puis au début du mariage, entre le caractère «officiel» du journal et le désir d'une expression plus personnelle ont quasiment disparu. Le journal a repris le cours tranquille qu'il avait avant l'arrivée de Matilda à Prangins. Simplement, la répartition des rôles n'est plus la même. Désormais Louis-François est seul aux commandes. Quand il en parle, il dit «mon journal». Il arrive qu'il laisse la plume à Matilda, mais «laisser la plume» semblerait généralement signifier «dicter» plutôt que «confier la rédaction». Quelle que soit la plume, ce serait donc lui qui s'exprimerait, en écrivant ou en dictant. Pourtant, quand Matilda tient la plume, deux situations sont imaginables. Ou bien elle remplace son mari, malade ou occupé à autre chose, et, de sa propre initiative, parle d'elle-même à la première personne – c'est ce qui semble se passer, et paraît le plus normal: elle écrit «je» pour parler d'elle, «mon mari» pour parler de lui, etc. Ou bien elle écrit sous la dictée de son mari. Mais alors, nouvelle alternative: celui-ci va-t-il (normalement) lui dicter des «je» qui renvoie à lui, ou (assez curieusement) à elle? Peut-il rédiger le journal de Matilda à sa place, comme s'il était elle, en le lui dictant? Cela paraît impossible, et pourtant cela semble être arrivé, comme nous le révèle ce passage ahurissant et charmant, écrit de la plume de Mathilda:

«J'ai fait poser, par galanterie pour mon époux, des rideaux verts impénétrables aux rayons du soleil aux deux bouts du corridor.

J'ai entrepris, pour remplir un engagement pris à la hâte, de fabriquer un pantin sur le modèle de celui de mes enfants. Ce pantin doit avoir l'honneur de voyager par mer et par terre jusqu'aux nations hyperborées dans la famille russe de Monsieur de Ribaupierre. On m'a fait compliment de toute part sur ma bonne volonté à entreprendre et sur l'habileté de l'exécution (or il faut savoir que j'écris sous la dictée et qu'ainsi il n'y a rien à dire si je me donne les violons).» (10–11 mars 1786)

Poussons les choses jusqu'au bout: la parenthèse elle-même ne serait-elle pas... dictée? J'imagine la scène: Matilda lève la plume, proteste, rougissant de ce qu'on va penser de sa vanité, elle discute avec son mari, qui trouve la solution en lui dictant la parenthèse! Petite scène de tendresse, à laquelle nous assistons de biais, par hasard. Ce n'est qu'une hypothèse, bien sûr. Ce qui semble une certitude, c'est l'amour. Il ne se dira que peu, de loin en loin, fusant de manière inopinée, perçant la surface du journal, faisant sentir qu'en dessous, il est partout. «Partons tête à tête, ma Matilde et moi; le chemin sera court et les propos fort doux» (30 septembre 1784); «C'est la vérité que nous nous trouverions très bien de

vivre très intimement» (2 juin 1785); «Solitude en famille, ce qui n'est point un mauvais effet du mauvais temps» (20 novembre 1785); et il arrive à Louis-François de chanter les douceurs d'un «veuvage» (séparation de vingt-quatre heures) qui lui permet de recevoir un petit mot écrit (9 décembre 1785). Une seule fois, sous le coup d'une émotion violente, une parole directe crève tous les écrans, après la mort, quelques jours après sa naissance, de leur quatrième fils:

«Hélas, tout finit ici pour lui à 8 heures du matin. Pauvre mère: que de peines et de souffrances pour lesquelles l'équivalent qui t'en dédommageait t'est ravi. Ma tristesse n'est à présent dans mon cœur que le désir de recueillir la tienne. Mes larmes coulent pour toi seule sur ton chevet.» (20 juillet 1785)

Que contient le journal?

Quel est le contenu du journal, son champ de compétence?

Là aussi, il faut distinguer trois phases: ce champ va progressivement s'élargir avec l'expérience du journaliste.

Dans la première phase, les cinq années de gestion du domaine avec Renz, tout est simple, d'autant plus simple que nos deux «journalistes» s'imposent explicitement des limites et commentent leurs transgressions. Il y a trois champs principaux. On peut lire, entrelacés: un journal «professionnel» de la gestion du château et de ses domaines (c'est le côté livre de raison: travaux, aménagements, plantations, négociations, inspections, gestion du personnel, etc.); un journal «social» des visites reçues et rendues, des fêtes ou spectacles donnés, des lettres, des rencontres (c'est le côté «mémoires» ou «chronique»); un journal «intellectuel» des livres lus, dont le contenu est résumé et l'intérêt évalué.

Louis-François et son ami mènent l'existence de notables occupés à faire valoir leurs terres, ils ont une vie sociale très active et participent à la vie intellectuelle de leur époque.

Quand ils commentent leur pratique, ils abordent trois sujets qui mettent en question les limites du journal: la digression, la censure, la négligence.

La digression

Une seule fois, le journaliste se laisse aller à des développements qu'il juge étrangers à la pratique du journal. Le 12 mai 1771, la maladie de M. Sturler lui donne occasion de se lancer dans une méditation philosophique sur la douleur et la mort, qu'il termine ainsi: «Après cette digression involontaire, nous revenons au journal.» Commenter l'expérience n'est donc pas la fonction du journal, qui doit s'en tenir aux faits. M. Sturler meurt le lendemain: bref hommage funèbre, nouvelle méditation philosophique et nouveau repentir, cette fois plus développé:

«Revenons-en au journal: si les actions se succédaient aussi rapidement que les idées, il serait plus que rempli de faits auxquels nous ajoutons de l'importance; mais le détail de la vie privée nous paraît minutieux. Brisons-là pour éviter une troisième digression!» J'avoue peiner à suivre l'expression assez confuse de ce regret, mais j'en retiens l'idée qu'il ne faut pas accorder d'importance (dans le journal) à ce à quoi l'on accorde de l'importance (dans la vie), et qu'une méditation sur la mort d'un proche appartient au «détail de la vie privée» qui y serait «minutieux». Il ressort de tout cela que le journal n'est pas le lieu pour exprimer des émotions ou des méditations. Mais il en ressort aussi que Louis-François a envie de les exprimer! Du coup, il a tendance à «détourner» le journal à cette fin. On le prendra plusieurs fois la main dans le sac de digressions sans repentir. Le 21 juillet 1771, il commente longuement sa lecture de l'*Histoire naturelle* de Pline et termine en s'absolvant: «Une digression qui passe de l'histoire naturelle à l'histoire morale de l'homme ne change pas de matière.» L'année suivante, un nouveau deuil, la mort du fils de M. Noël, occasionne une longue tirade dont il ne s'excuse plus du tout (26 juillet 1772). D'autre part, une zone du journal échappe à cette exclusion de la réflexion: les comptes rendus de lecture, qui donnent l'occasion d'évaluer ou de critiquer les livres lus.

Pas plus que l'expression de la pensée ou de la méditation, le sentiment n'a sa place dans un journal, il n'est pas «de son ressort». D'où cette conséquence paradoxale: plus la vie est passionnée, plus le journal, qui ne peut rapporter que des faits, sera vide! En témoigne ce passage, à l'expression assez contournée, mais qui exprime bien une forme de regret:

«15 août 1772 – Espérance reçue de Monsieur de Saint-Saphorin qui désire de se fixer à Aubonne. Nous ne nous quittons point le reste de la journée et rien ne se passe qui soit du ressort du journal, car il peut fort bien arriver que la journée soit bien remplie et le journal très dénué: c'est que le sentiment occupe beaucoup mieux la vue que les actions qui n'ont pas le sentiment pour moteur et qui pourtant sont nécessaires et tirent de cette nécessité même leur importance pour nous.»

La censure

Par deux fois, le journaliste explicite la règle de censure qui gouverne, selon lui, la pratique du journal. S'il en prend conscience au point de l'exprimer, c'est qu'il a envie de la violer, et de retrouver sa liberté de parole. Sa plume le démange! Mais dans un journal, ça ne se fait pas! – J'avoue, à cause de cette discrétion même, ne pas bien comprendre de quoi il s'agit, mais voici ce qu'il écrit le 30 juillet 1772: «Nouvelles reçues de Saint-Saphorin par Madame de Ribaupierre, à la Lignière. Reproches sur l'inutilité de nos projets du voyage de Saint-Saphorin. Les reproches devraient paraître, d'après le journal, être fon-

dés; mais le journal ne dit pas tout...» Il se défend donc, auprès d'un éventuel lecteur (un proche, sans aucun doute), en lui révélant que le journal ne révèle pas tout! De la même manière, le 29 septembre 1772, après avoir nommé plusieurs personnes venues en visite à Prangins, il conclut brusquement: «Les gens que l'on a chez soi ne doivent jamais être soumis à la censure et aux portraits. Les éloges seraient fades et la critique indiscreète.» Cette discrétion, dictée par l'hospitalité, s'applique au bien comme au mal. Malignement, on pensera qu'il s'agit ici plutôt du mal. En tout cas, le journaliste souffre de cette limite, il se rappelle lui-même au respect des règles de bienséance.

La négligence

«La négligence de l'écrivain est cause de la lacune qu'il y a dans l'histoire de ces quatre jours. Voici ce dont il se souvient» (23-26 juillet 1771). Assez souvent, le journaliste se plaint de ne pas arriver à rendre compte de sa vie. Il se tourne et se retourne dans une position inconfortable. Plus la vie est intéressante, moins on a le temps de la noter! Et puis le journal, spécialisé dans le factuel, apparaît comme une sorte de pensum absurde. Mais on ne se résout pas à le lâcher, on passe son temps à essayer de le «remettre au niveau» (17 octobre 1774). Peut-être rêve-t-on d'une autre forme d'écriture? Je vais abrégé cette litanie d'excuses en ne citant que les plus révélatrices de la crise.

Juin 1773: il y a théâtre à Nyon pendant tout le mois, Prangins sert de base arrière, nos amis s'activent, cessent leurs autres occupations, ils sont passionnés. Moralité: «Nous renonçons à chercher les détails de ce que nous avons fait pendant ce temps de dissipation que nous ne regrettons ni pour l'avoir eu, ni pour l'avoir perdu.» *Juillet 1773*: «Encore une quinzaine indifférente puisque tout détail en est omis.» *Avril 1774*: «La construction d'un théâtre, les décorations, les répétitions, les invitations, l'illumination, l'habillement et le costume, etc., etc. ont tellement rempli ou, si vous voulez, fait un si grand vide dans nos journées qu'il ne reste rien dans la mémoire et qu'il ne passera rien à la postérité par ce journal que le grand événement du 27 avril 1774, jour auquel on a donné sur le théâtre de Prangins devant une assemblée respectable, avec un succès brillant, l'inimitable pièce de l'incomparable Molière, *Le Misanthrope*» – sachez d'ailleurs que Renz était Philinte et Louis-François Alceste! *Février-mars 1775*: «Le vide des événements ne suppose pas un vide d'occupations.» *Décembre 1775*: «Les études vont leur train et font tort au journal même auquel nous promettons plus de suite.» *Janvier 1776*: «Le froid, le dormir et l'entretien de nos hôtes ont tellement ôté chaque jour le quart d'heure destiné au journal qu'au moins cette lacune-ci a une excuse vraisemblable.» Etc.

Il y a donc un vrai désir de tenir un journal, mais un embarras devant un genre trop factuel, qui ne vaut pas qu'on y perde un temps mieux occupé à vivre.

Sur la seconde période, je vais passer brièvement pour ne pas répéter ce que j'ai dit tout à l'heure: un quatrième sujet, la vie amoureuse, s'invite dans le journal, il mange la place des autres, mais lui-même, est-il à sa place? Peut-on dire, dans un journal ouvert à tous les proches, ce qui ne regarde que... nous deux? Mais peut-on, aussi, ne pas le dire? Mais si on le dit, quel langage employer? Le journal n'est à l'aise qu'avec les faits, les chiffres, les événements, il se trouve bête devant les sentiments, devant un tranquille bonheur. 6 janvier 1777: «Aucuns jours ne passent mieux pour moi que ceux qui fournissent peu au journal puisque notre uniformité et notre solitude n'est pas interrompue.» D'un autre côté, quel dommage de ne pas fixer ce bonheur. Quelques jours plus tard, tant pis, Louis-François se lance, il cède au plaisir de dire qu'il a vibré devant un paysage d'hiver, mais il s'en excuse en attaquant les Béotiens qui pourraient trouver cela ridicule:

«11–15 janvier 1777 – Deux très beaux jours au milieu de l'hiver: l'un d'eux fournit deux heures à une promenade en cabriolet: la campagne était variée et vivante. Ceux qui ne sentent point traitent d'images poétiques tout ce qu'expriment dans une simple description, mais fine et détaillée, ceux que touchent les beautés frappantes et les charmes multipliés de la Nature.»

Ce qui «multiplie» les charmes de la nature, sans doute est-ce la présence de Matilda dans le cabriolet. L'argumentation de Louis-François peut sembler étrange, car la description «fine et détaillée» qu'il justifie en attaquant les prosaïques... cette description n'est pas dans le journal! Il se justifie de quelque chose qu'il n'ose faire: un journal... poétique! Mais c'est cela, le miracle du journal: le double jeu de l'implicite! En se relisant, il reverra, lui, ce paysage qui nous échappe, à nous, et il nous laissera à la porte de son bonheur.

Et je passe à la troisième période, celle de la vie conjugale et familiale. Matilda tient souvent la plume dans le début de leur mariage. Après la vie amoureuse, un cinquième sujet va fatalement s'inviter dans le journal: les grossesses, les naissances, l'éducation des enfants. Comment en parler? Eh bien, comme de tout ce qui est vraiment important: à demi-mot et discrètement. Par exemple, le 13 septembre 1778, on lit sous la plume de Matilda: «J'ai été assez incommodée, ce qui dérange l'exactitude du présent journal.» Le 18 septembre: «Je me suis trouvée assez incommodée pour ne point paraître.» Le lendemain: «Je suis mieux et je vois le monde.» Et enfin le 3 octobre: «Il a été fait une confidence à Madame de Ribaupierre, faite avec plaisir et reçue avec plaisir; mais nous ne faisons pas la même confidence au papier.» Formulation charmante, et curieuse! – Elle me rappelle un dessin humoristique paru jadis dans le *New Yorker*

(19 juin 1989), où l'on voyait un homme assis à une table, écrivant dans un cahier, et la légende disait: «Dear Diary: None of your damn business!» (que je traduis librement par: «Cher Journal, ceci n'est pas pour ton vilain nez!»). – Il y a, bien sûr, contradiction. D'un côté, le journal n'est pas traité comme un ami, on lui ferme la porte au nez. D'un autre côté, il est traité comme un ami, puisqu'on lui dit qu'on a fait une confidence à une amie, même si on ne lui dit pas à quel sujet, mais en soulignant que cette confidence a été faite et reçue avec plaisir! Et visiblement, ce plaisir, on l'éprouve aussi à en faire confidence au papier, même si on en a un peu honte, honte qu'on exprime et dont on se venge en lui faisant une cachotterie! D'où cette figure de préterition, qui dit tout par sa manière d'annoncer qu'elle ne dira pas. Le papier, qui est loin d'être bête, a deviné: Matilda est enceinte.

Par la suite, l'essentiel des notations et discours sur les enfants sera le fait de Louis-François, Matilda restant sur la réserve. Elle parle très peu de ses grossesses, elle est hors jeu au moment des accouchements, et laisse ensuite à Louis-François le soin de suivre les enfants par écrit. C'est un journal de paternité plutôt que de maternité. La naissance (vue du côté du père) et le baptême (fête familiale) sont les seuls moments où le sujet éclipe tous les autres, et donne lieu à des récits développés. Ensuite le «suivi» de l'éducation des enfants se noie un peu au milieu des autres sujets, s'évanouit parfois pendant de longues périodes, même s'il reste malgré tout présent: il finira par prendre plus de consistance avec le temps, lorsqu'il s'agira de suivre les progrès de plusieurs enfants à la fois. Même si Louis-François n'ouvre pas un cahier spécial pour l'éducation de ses enfants, comme le fait par exemple à la même époque Madame Coquebert de Montbret, l'attention qu'il leur porte est remarquable. Il a l'idée que l'enfant lira lui-même plus tard ce journal avec profit: «Notre petit Charles, à qui sans doute ce journal devra paraître intéressant, doit y trouver l'histoire des grands événements de ses premières années» (4 mars 1781) – suit l'anecdote d'un chariot qu'il vient de recevoir en cadeau. Louis-François note les petits progrès de comportement de ses enfants, leurs apprentissages, leurs péripéties de santé, il relève systématiquement poids et taille, etc. Il tient en septembre 1783 un journal de l'inoculation de la petite vérole à Charles – comme l'a fait Coquebert de Montbret pour son Ernest. Surtout remarquable est le fait que cet homme, si pudique pour exprimer ses émotions amoureuses dans un journal, va «se lâcher» beaucoup plus pour exprimer sa tendresse et sa fierté de père, bravant le ridicule. Il est fier que son fils ait fait douze pas tout seul: «Les pères savent quel plaisir nous en avons eu sans que nous le leur disions. Ceux qui ne le sont pas ne le sauraient pas quand nous le leur dirions» (1^{er} septembre 1781). Il sait avoir l'expression plus rapide, et presque de l'esprit à la Jules Renard: «Papa et Charles en cabriolet: quel enfant qu'un papa!» (21 mars 1783). Une fois lâché, rien ne le retient: «Charles a les culottes. Pour quel des

enfants ou des pères ce jour est-il un plus grand jour? Or je vous déclare une fois pour toutes qu'en tous les sens mon Charles est charmant et je n'entends point qu'on me dise autrement» (27 mai 1783). Vive les culottes! Il va les montrer partout: «À Aubonne, montrer les culottes pour le plaisir du papa qui n'a jamais rien vu de plus beau» (28 mai 1783). Ce double mouvement, d'attention à l'enfant et d'expression du sentiment paternel, ouvre le journal, sinon à l'intime, du moins aux zones les plus sensibles du privé.

À qui le journal est-il destiné?

J'en arrive à mon troisième point, qui sera plus bref, et renoue avec le premier: à qui est destiné le journal?

Si le «je» s'y cache parfois, s'abrite derrière des expressions contournées ou derrière la troisième personne, s'il hésite à exprimer des affects trop intimes, c'est que le journal est écrit – non certes pour le public, mais pour un petit groupe familial et amical qui pourra en lire des tranches, ou s'y référer. Le texte se présente souvent sur le mode de la conversation, il est truffé d'adresses au lecteur ou de signes de connivence. Pour dire qu'on a déjà parlé de quelqu'un, on précise: «Un tel, connu dans ce journal...» (*passim*). Les expressions du type «Vous savez combien...», «Vous saurez que...», «Mais laissons tout cela pour vous dire que...», fourmillent. Quelquefois ces adresses se développent. Parlant de son ancien serviteur Nillon qui lui a rendu visite, Louis-François écrit en manière de taquinerie:

«Il est content de ses affaires et de son enfant qu'il trouve fort gentil et fort avancé; ainsi sont les miens. Lecteur, si vous êtes père, ainsi sont les vôtres, à ce que je présume.» (28 septembre 1784)

Ou bien, en manière de badinage:

«Mon frère mène Mademoiselle Betty de Ribaupierre à Vinzelles. Je suis bien aise de vous dire en passant que cette Betty-là est une de mes passions; mais pensez en même temps que c'est aussi celle de ma femme.» (28 juillet 1785)

Le dernier volume nous permet d'assister directement à des scènes de lecture du journal et de mieux comprendre son mode de communication. Il n'est ouvert qu'à des personnes très proches, et sa lecture est toujours «accompagnée». Le 5 février 1786, madame Baraban arrive pour passer une semaine à Prangins («heureuse semaine à venir pour nous»), et Matilda, le lendemain, lui lit les deux premiers mois de l'année 1785: «Lecture par ma femme devant Madame l'Amie du journal, deux premiers mois 1785.» Nous n'en saurons pas plus. Fin mars, c'est le tour de Louise de Ribaupierre (elle a 25 ans, c'est l'une des filles de leur ami intime, Marc-Étienne de Ribaupierre, seigneur de Prangins, mort l'année précédente):

«Lecture entamée de ce journal depuis l'an 1771 par Mademoiselle Louise, moi présent pour expliquer. Ceci peut l'intéresser puisqu'elle retrouvera à chaque page quelqu'un de sa famille ou de ses amis.» (30 mars 1786)

Le mois suivant, non, ce ne sera pas le tour de sa sœur, Suzanne-Elisabeth, dite Betty, mais on «craint», si je puis dire, qu'elle n'use de son droit de lire le journal pour y découvrir... des compliments qu'elle ne devrait pas lire! C'est une sorte de madrigal, analogue à celui du 28 juillet 1785, que se permet Louis-François à l'adresse de sa... préférée:

«Mademoiselle Betty de Ribaupierre arrive à 11 heures pour passer quelques jours avec nous. Mais comme, étant dame, elle pourrait être curieuse, nous étant amie elle pourrait avoir la fantaisie d'user du droit à elle offert de lire dans ce journal. À ces causes il n'est pas convenable de dire quelle espèce de sentiment elle excite quand elle arrive pour plus de quelques heures.» (17 avril 1786)

Mais bien sûr, la principale destinataire du journal est Matilda elle-même. Force est de constater, pour finir, que ce journal n'est plus vraiment le sien, puisqu'elle n'a pas pris le relais lorsque Louis-François en a abandonné la rédaction. Elle tiendra plus tard des journaux de voyage, et écrira une émouvante biographie de sa fille Mathilde, née en 1887 après la mort de son père, et morte en couche à l'âge de 24 ans en 1811. Mais le journal lui-même est mort avec Louis-François.

Il me reste à faire une conclusion. C'est un moment solennel, très attendu, et qu'on souhaite bref. Je vais être long, parce que je vais céder la parole à Louis-François. Ses commentaires sur la vie sont laconiques, sauf au début des cahiers, ou au 1^{er} janvier, où il se permet des longueurs pour ce qu'il appelle en souriant son «préambule métaphysico-moral». Au début du cahier VI, qui s'ouvre au 1^{er} juillet 1784, il s'amuse mélancoliquement à calculer que la seule manière de multiplier le temps qui nous sépare de la mort, c'est de le diviser: deux semestres, ça vaut mieux qu'un an! «Je viens de faire un préambule au second semestre et à ce nouveau tome du journal. Et je me suis ainsi fait, ce me semble, deux années au lieu d'une par un assez beau secret.»

Dans ces moments solennels, il médite aussi sur la mémoire et ses mensonges, et la supériorité du journal sur l'autobiographie. Ce thème revient plusieurs fois, Louis-François insiste sur la modestie et l'honnêteté de cette pratique si «humble», c'est son mot, qu'est le journal, en l'opposant aux interprétations, prétentions et mensonges de l'histoire. Par exemple, le 1^{er} janvier 1782: «Une partie du passé rentrerait dans le néant si nous ne nous donnions aucun moyen de retourner à lui, si nous ne le retrouvions aux époques où nous avons pu le fixer...» Ou bien le 1^{er} janvier 1785: «J'écris ce que je relirai et je donne par là une permanence à des traces légères...» La tradition, dit-il, altère tout, mais *scripta manent!* Cette confiance dans la trace de l'instant, il l'éprouve aussi

devant la presse de naguère. On le voit le 14 mars 1786 relire dans *La Gazette de Leyde* de 1772 le récit de la Révolution au Danemark, et noter que les gazettes, même avec leurs erreurs, qu'elles ont souvent l'honnêteté de rectifier, sont bien moins mensongères que l'histoire.

Mais nous voici dans notre dernière longueur, notre dernière ligne droite. Je terminerai en vous lisant en entier le «préambule métaphysico-moral» de son dernier 1^{er} janvier, en 1786. Il commence par distinguer ce qui est de l'ordre du 31 décembre (un examen de conscience du passé, qu'il nous épargne par modestie) de ce qui est de l'ordre du 1^{er} janvier (un plan de vie, qu'il dit nous épargner par discrétion, prêcher n'étant pas du ressort du journal – ce qui ne l'empêche pas de nous le servir en entier). Puis il s'élance avec espoir, avec prudence, dans l'année qui s'ouvre, dont nous savons qu'il ne verra pas la fin.

«Le premier jour est un jour de projets, de plans, de résolutions, de conseils, d'espérances. Hier j'aurais parlé d'expé-

riences, de souvenirs, de regrets. Voici donc mes desseins et mes vœux: employer mon temps, témoigner l'empressement qui fait supporter la lenteur d'exécution que l'inhabileté ne manque jamais d'apporter malgré le zèle; aimer comme mon cœur peut sentir, me confier à l'affection de tous ceux qui veulent me faire jouir du seul bien qui soit réel; me déterminer à chaque instant suivant que le jugement intérieur qui m'ordonne et qui m'approuve ordonnera mes actions; parler vrai, agir droitement. Voilà mon plan. Je ne dis rien de corriger, de me réprimander, d'user de mon exemple que je puis me donner par la réflexion, et cela bien souvent pour ne pas le suivre. Tout cela a dû être fait hier; mais ces petites confidences, je n'ai pas l'orgueil de les mettre par écrit: ce serait affecter de croire que je n'avais que bien peu de choses à dire. Cette disposition ne serait pas propre à se concilier l'indulgence. Quant aux conseils, ils sont bien moins encore du ressort de ce journal s'ils s'adressent aux autres.

Mes espérances se réduisent à jouir encore, si ce n'est sans rien perdre des biens déjà éprouvés, du moins en voyant arriver des compensations dans un avenir qui sans doute amènera des rapports inconnus. Je crois donc que je suis tout prêt à vivre encore cette année. Je referai quelque plan pareil suivant l'occurrence à une autre époque.»

NOTES

¹ Cette conférence (Prangins, 14 novembre 2009) propose une synthèse des études que j'ai consacrées, au moment de leur publication, à chacun des trois volumes du *Journal* de Louis-François Guiguer, baron de Prangins: vol. 1, 1771–1779, 2007, 535 p.; vol. 2, 1779–1784, 2008, 553 p.; vol. 3, 1784–1786, 2009, 477 p. Ce journal, édité et annoté par Rinantonio Viani, avec l'assistance de Chantal de Schoulepnikoff, est publié par l'Association des amis du Château de Prangins. Voir LOUIS-

FRANÇOIS GUIGUER, BARON DE PRANGINS, *Journal 1771–1786*, édité et annoté par Rinantonio Viani, avec une introduction et une postface de Chantal de Schoulepnikoff, Prangins, 2007–2009, 3 vol. La version originale de mes trois études est consultable en ligne sur le site <http://www.autopacte.org>. Les citations du journal seront identifiées par leur date. L'orthographe a été modernisée.

² Voir *Journal* 2, p. 417–418, 22 et 23 octobre 1783. M. Servan avait publié à Lausanne en 1783 ses *Réflexions sur les Confessions de J.-J. Rousseau*.

RÉSUMÉ

Le journal du Baron de Prangins, tenu par lui de 1771 à sa mort en 1786, vient d'être publié. C'est un journal qui se tient, hésitant, fasciné, au seuil de l'intime: la rédaction en est partagée, d'abord avec un ami, alter ego qui tient la plume, plus tard avec la jeune épouse; le contenu en est prudent, pudique, tourne autour des émotions de l'amitié, de l'amour et de la vie familiale. Entre l'ancien livre de raison et le journal intime moderne, cette chronique familiale explore de nouvelles manières de dire. Mon étude est consacrée aux ambiguïtés et aux ruses de son système d'énonciation.

ZUSAMMENFASSUNG

Das von Baron Louis-François Guiguer von Prangins von 1771 bis zu seinem Tod 1786 geführte *Journal* ist im Druck erschienen. Der Inhalt des Tagebuchs streift mit Zurückhaltung die Schwelle des Persönlichen. Die Einträge stammen zunächst von der Hand eines engen Freundes und Mitbewohners im Schloss Prangins, Christophe-Daniel Renz; später hat die junge Ehefrau des Barons Anteil an der Niederschrift des *Journals*. Vorsicht und Sittenstrenge kennzeichnen seinen Inhalt, der die Themen Freundschaft, Liebe und Familienleben umkreist. Zwischen den Gattungen des Hausbuchs und des Tagebuchs unserer Zeit stehend, ist diese Familienchronik auf der Suche nach neuen Ausdrucksformen der Mitteilung. Der Beitrag befasst sich mit den Vieldeutigkeiten und Tücken dieses Schreibstils.

RIASSUNTO

Il *Journal* del barone Louis-François Guiguer di Prangins, concernente il periodo dal 1771 fino al suo decesso nel 1786, è stato pubblicato. I contenuti del diario sfiorano appena le questioni personali. Le annotazioni del periodo iniziale sono attribuibili alla penna del suo amico e alter ego Christophe-Daniel Renz, residente anch'egli nel castello di Prangins. Quelle successive sono in parte state scritte dalla giovane consorte del barone. I contenuti del diario sono caratterizzati da prudenza e pudore e ruotano attorno a temi come l'amicizia, l'amore e la vita in famiglia. Una via di mezzo tra un libro di casa e un diario dei nostri tempi, questa cronaca di famiglia è alla ricerca di nuove forme espressive. Il saggio è consacrato alle ambiguità e alle difficoltà che caratterizzano questo mezzo stilistico.

SUMMARY

The journal that Baron Louis-François Guiguer of Prangins kept from 1771 until his death in 1786 (recently published in three volumes) is written with great restraint, initially in cooperation with Christophe-Daniel Renz, a close friend and resident of Prangins Castle, and later with the Baron's young wife. Modesty and reticence characterize the talk therein of friendship, love and family. A cross between the domestic records or daybooks kept in those days and the intimacy of a modern diary, this family chronicle testifies to the search for new forms of expression and communication. The present article investigates the ambiguities and finesses of this style of writing.